

Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité – RGAA Version 4

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Brest métropole et la Ville de Brest s'engagent à rendre **www.brest.fr et ses sites dédiés** accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Le schéma pluriannuel d'accessibilité 2020/2022
- Le plan des actions réalisées l'année précédente.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à **archives.brest.fr**.

ÉTAT DE CONFORMITÉ

archives.brest.fr est partiellement conforme avec le référentiel RGAA 4.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé **par la société Access 42** révèle que :

- **52.46 %** des critères RGAA sont respectés.

Site	Conformité des critères A	Conformité des critères AA
archives.brest.fr	52,17%	52,33%

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les principales personnes impactées sont les personnes aveugles. En effet, les problématiques majeures se concentrent sur des défauts de structuration des contenus (ordre logique des éléments) et sur les documents PDF non accessibles.

Déroghations pour charge disproportionnée

Compte tenu du nombre de vidéos et de PDF sur le site, il a été estimé que rendre tous les contenus accessibles constituerait une charge disproportionnée pour l'institution.

Néanmoins, Brest métropole s'engage à produire des alternatives accessibles sur demande pour les contenus inaccessibles. Elle étudie également la mise en accessibilité de ses futurs contenus vidéos et PDF.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les contenus suivants n'entrent pas dans le calcul de la conformité ni dans le périmètre des éléments à rendre accessible, ils sont dérogés :

- Les fils d'actualités Twitter et Facebook sur la page d'Accueil (motif : service externe) ;
- Le script de gestion des cookies Tarte au citron (motif : service tiers) ;

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le **10 septembre 2020**.

Technologies utilisées pour la réalisation de **archives.brest.fr**

- **CMS Typo 3** Version 8.7.28

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

Environnement de test – ordinateur

Technologie d'assistance	Navigateur
NVDA 2020.2	Firefox 79
JAWS 2019	Internet Explorer 11
VoiceOver	Safari 13.1

Environnement de test — mobile

Système d'exploitation	Technologie d'assistance	Navigateur
iOS 13.2	VoiceOver (dernière version)	Safari

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

NVDA 2020.2
JAWS 2019
VoiceOver

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

N° page	Titre de la page	URL
P01	Accueil	https://archives.brest.fr/archives-accueil-3385.html
P02	Notre équipe	https://archives.brest.fr/qui-sommes-nous/notre-equipe-3389.html
P03	Recherches généalogiques	https://archives.brest.fr/rechercher/archives-en-ligne/recherches-genealogiques-3392.html
P04	Aide à la recherche	https://archives.brest.fr/rechercher/aides-a-la-recherche-

		3397.html
P05	Jeu de piste	https://archives.brest.fr/espace-educatif/les-jeux-des-archives/jeu-de-piste-parcours-voyage-bresto-histoire-s-du-centre-ville-3409.html
P06	Nos missions	https://archives.brest.fr/qui-sommes-nous/nos-missions-3388.html

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site **archives.brest.fr** pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message via <https://archives.brest.fr/infos-pratiques/nous-ecrire-3447.html>
- Contacter les Archives de Brest
au 02 98 34 26 10 – archives@brest-metropole.fr

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante :

- Écrire un message au Défenseur des droits
(<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07